



MISSION DE LA MER - STELLA MARIS FRANCE

Lettre d'informations n° 5 - Mai 2022

Chers membres et amis de la Mission de la Mer,

Voici quelques informations de la Mission de la Mer - Stella Maris France – mai 2022.

La guerre en UKRAINE et ses conséquences pour les marins.

La situation en Ukraine et celles des marins ukrainiens a été largement évoquée lors d'une visio-conférence de Stella-Maris Europe, qui s'est déroulée le 12 mai dernier. Extraits de mon compte-rendu (également en PJ) :

- Inquiétude sur la cohabitation entre équipages russes et ukrainiens
- Certains ports chaplains confirment que la tension grandit au sein des équipages mixtes
- Les deux participants Ukrainiens à cette visio-conférence témoignent des difficultés et remercient pour le soutien reçu :
- Stella Maris Ukraine a aidé au transport des familles de marins jusqu'à la frontière pour les mettre à l'abri.
- En application de la loi martial les marins ukrainiens présents en Ukraine ne peuvent plus voyager (et donc ne peuvent plus embarquer) car ils doivent participer à la défense du pays.
- Aucune région d'Ukraine n'est à l'abri des attaques
- Le port d'Odessa a arrêté ses opérations, compte tenu des attaques de missile
- Présence d'équipage de marins russes et chinois, coincés à Odessa présence d'équipage également coincés sur des navires au mouillage
- Présentation d'une courte vidéo tournée dans un Seamen's club de Pologne qui accueille des familles de réfugiés (femmes et enfants).
- Témoignage du P. Edward Pracz (Pologne) : les Seamen's club étaient habitués à accueillir des marins en escale et accueillent à présent les familles réfugiées
- Déjà 3 350 000 de réfugiés ukrainiens ont franchi la frontière polonaise. Après 3 mois de guerre se pose la question de quoi faire maintenant Certains ont perdu leur maison (Marioupol, Kharkiv...) et ne peuvent pas repartir.
- Le père Bruno Ciceri demande si des cas d'abandons d'équipages Ukrainien ont été signalés ?
- Aucun cas rapporté par Stella Maris Hambourg.
- Benoit Faist (Stella Maris France) confirme l'absence de cas signalé en France, mais souligne l'existence de quelques cas de navires russes saisis, dans le cadre des sanctions économiques contre la Russie, avec équipages à bord. A cette heure les équipages russes ne sont pas (encore) dans une situation d'abandon.

Sur ce même sujet, un article en anglais de la revue "tradewinds", sur le dilemme des marins ukrainiens :

<https://www.tradewindsnews.com/twplus/-did-i-do-the-right-thing-ukrainian-officer-reveals-agony-of-choosing-between-family-work-and-country/2-1-1201921>

Formation à Rome des "PORT CHAPLAINS" de Stella Maris Europe :

A l'initiative de Stella Maris Europe, une rencontre / formation des aumôniers de port de Stella maris Europe s'est tenue à Rome du 8 au 13 mai, avec une audience papale.

Une visio-conférence largement consacrée à la situation en Ukraine a permis de réunir les participants à cette formation à de nombreux autres participants à distance. Cf. mon Compte rendu ci-joint

MLC 2006 – Convention du Travail Maritime.

Notre ami Marseillais, Jean-Philippe Rigaud nous signale une évolution importante de la MLC. La commission chargée d'amender la convention du travail maritime s'est tenue du 5 au 13 mai :

© Mer et Marine relate une avancée dans le domaine du droit à la connectivité des marins :

<https://www.meretmarine.com/fr/marine-marchande/la-connectivite-sociale-des-marins-devient-une-obligation-mlc>

"La convention MLC 2006 (Maritime Labour Convention, convention internationale sur le droit du travail maritime) a été modifiée cette semaine lors d'un comité tripartite spécial qui s'est tenu à Genève. Entre autres, elle prévoit désormais l'obligation de mise à disposition de moyens de connectivité sociale pour les équipages. Ce qui peut notamment signifier, selon les navigations, la nécessité de mettre en place des équipements de communication satellite. Une conséquence directe de la pandémie qui a vu un isolement accru des marins. Et une baisse significative du moral global des équipages ainsi qu'une évaporation plus importante des effectifs, alors que le transport maritime mondial est déjà largement déficitaire en termes de nombre de marins et officiers.

L'ITF, fédération internationale des transports, salue cette avancée mais déplore le fait que la disposition ne prévoit pas la gratuité de cette mise à disposition de moyens de communication. Elle se montre également inquiète du fait que certains armateurs insistent pour garder un accès très limité pour les équipages. Le syndicat aimerait également que les Etats du port se mobilisent davantage pour offrir des accès garantis et gratuits dans les ports et les mouillages."

© Un article de la rédaction de Mer et Marine. Reproduction interdite sans consentement du ou des auteurs.

Mais des progrès restent à faire dans le domaine des droits sociaux :

Malgré des avancées sur certains points, la France, qui portait la voix de l'Union européenne, unie, n'a pas pu imposer les 11 mois maximum de temps d'embarquement. *"En fin de séance, l'OIT a salué le travail mené par la délégation française qui a permis d'ouvrir le débat"*

Info transmise par le Service National Mission et Migration

Osons la mer ! Ce cri du cœur est celui d'un livre d'un des plus grands spécialistes du secteur maritime, **Christian Buchet**, directeur d'études à l'Institut Catholique de Paris. A la tête d'Océanides, un groupe de réflexion dédié à la mer, Christian BUCHET travaille avec 40 pays. Dans son livre, aux éditions du Cherche Midi, il regrette le manque d'ambition français.

https://www.rfi.fr/fr/podcasts/chronique-transports/20220521-france-ose-ta-mer?fbclid=IwAR0SB-HglKuU_qKZUKZ9zgCYNieYhb7h2XghWkn6E3tMjCxEaAt3Zneyqxo

(Merci à Claire Rocher, coordinatrice de la communication du Service National Mission et Migration)

Préparation de la session nationale de la Mission de la Mer - Stella Maris France

Saint-Jacut de la mer du 21 au 23 octobre 2022

Ne relâchons pas l'effort sur la campagne d'adhésions 2022. Merci de faire remonter les cotisations des membres de vos équipes à notre trésorière (sous forme de chèques uniquement)

A suivre : le compte Facebook de la Mission de la Mer – Stella Maris France

Prenez soin de vous et des autres et vivez l'espérance renouvelée de Pâque

Amitiés fraternelle

Benoît Faist

Secrétaire Général Mission de la Mer - Stella Maris France

15, le rocher au merle

35540 Miniac-Morvan

benoit.faist@wanadoo.fr

☎ 06 14 82 92 61

